# Projet d'établissement du Lycée Guy CUDELL de Saint-Josse-ten-Noode (Conseil communal du 4 septembre 2017)

### A. L'offre d'enseignement du Lycée Guy CUDELL

Le Lycée est une école de l'enseignement officiel neutre subventionné. A ce titre, le lycée est «ouvert à tous et dispense un enseignement qui s'inspire essentiellement des principes de la laïcité : son caractère neutre garanti le respect des convictions personnelles de chacun. Il refuse toute forme d'endoctrinement et souscrit à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.»

(in : Projet éducatif et pédagogique de l'enseignement officiel neutre subventionné)

#### Au premier degré:

- un premier degré commun accessible à tous les élèves qui ont obtenu le CEB.
- un premier degré différencié pour amener les élèves qui n'ont pas le CEB à l'obtenir.
- une 2ème année supplémentaire au bénéfice des élèves qui éprouvent des difficultés à atteindre les compétences visées à la fin de la troisième étape du continuum pédagogique.
- des classes Daspa (dispositif d'accueil et de scolarisation des Primo-Arrivants) pour les élèves originaires de pays qui ne parlent pas le français.

# Au deuxième degré :

- un deuxième degré général de transition : option économique ;
- un deuxième degré professionnel de qualification : option « Travaux de bureau ».

### Au troisième degré:

- un troisième degré technique de transition;
  option sciences économiques appliquées;
- un troisième degré professionnel de qualification : qui offre le choix entre les options suivantes:
  - « Auxiliaire administratif et d'accueil » ;
  - « Puériculture » ;
  - « Assistance maintenance PC et réseaux ».

Le troisième degré professionnel est complété par :

- une 7ème professionnelle « Complément en accueil »;
- une 7ème professionnelle de type C « Assistance maintenance PC et réseaux »;
- une 7ème professionnelle « Puériculture ».

#### B. Les objectifs de notre communauté éducative

« Les écoles du réseau officiel neutre subventionné préparent les jeunes à construire :

- une société qui défende les libertés, favorise l'initiative et suscite la prise de responsabilité,
- une société qui vise la promotion et l'égalité des chances de tous en s'enrichissant de leurs différences,
- une société qui veille à la qualité de la vie,
- une société qui soit toujours plus démocratique et solidaire.
- les écoles veillent à doter les élèves de compétences solides qu'ils seront capables d'approfondir et d'actualiser en permanence.
- elles encouragent l'ouverture d'esprit, et veulent développer la capacité de remise en question, de créativité, d'innovation ainsi que l'aptitude au changement.
- elles forment à la confrontation des points de vue, sans a priori, dans un souci permanent d'honnêteté intellectuelle. » (in : Projet éducatif et pédagogique de l'enseignement officiel neutre subventionné)

Les parents sont informés des résultats de leurs enfants à raison de 3 bulletins périodiques par an (dans le courant des mois de novembre, mars et juin).

Après chacune des 3 distributions de bulletins, les parents sont invités à venir rencontrer les enseignants à l'école.

La population du Lycée est majoritairement issue d'une immigration continue. Nous plaçons donc en priorité l'apprentissage de la langue de l'enseignement de manière à ce que le bilinguisme de nos élèves soit un atout pour la continuation des études et pour l'accès à une citoyenneté responsable.

L'équipe pédagogique du Lycée met donc en œuvre des stratégies concrètes pour amener les élèves à atteindre les objectifs décrétaux et à maîtriser les compétences fixées.

Pour ce faire, elle met l'accent sur les grands axes suivants :

- l'appropriation de la maîtrise de la langue ;
- l'acquisition des compétences propres à chaque étape;
- l'éducation à la citoyenneté l'éducation à la culture l'éducation à la santé;
- l'organisation des stages en entreprise ;
- l'utilisation des nouvelles technologies ;
- l'accueil et la formation des enseignants.

# Les projets mis en place dans le cadre de nos objectifs

« Les écoles stimulent le développement socio-affectif des étudiants en favorisant leur participation active à la vie scolaire, visant à les former au travail en équipe, au respect de l'autre, à la prise de responsabilités, à la réalisation de projets communs.

Leurs démarches pédagogiques visent à former des jeunes à même de s'insérer en citoyens responsables dans une société en mutation rapide et désireux de participer à l'évolution de celle-ci.

Elles s'attachent à adapter leurs pratiques et leurs moyens aux besoins des étudiants en tenant compte de leurs rythmes d'apprentissage, de leurs diversités sociales et culturelles : elles tendent vers une réelle égalité des chances face à l'appropriation des savoirs.

Leurs méthodes de travail et de réflexion reposent sur une démarche libre exaministe. Elles mettent l'accent sur la connaissance nécessaire des valeurs sociales entre personnes de milieux socio-culturels différents par la pratique de dialogues ouverts et respectueux de chacun.» (in : Projet éducatif et pédagogique de l'enseignement officiel neutre subventionné)

#### 1. Appropriation de la maîtrise de la langue

L'objectif fondamental de l'action pédagogique est celui de la maîtrise du français, oral d'abord, écrit ensuite. Pour cela, les professeurs établissent des bases de travail solides, collectives et connues de toutes et de tous qui visent à un renforcement généralisé du français et ce durant tout le cursus de l'élève.

L'accent est mis en particulier sur la correction de l'expression orale, sur la prise de notes et sur la lecture dans tous les cours.

Dans l'ensemble des années, les professeurs favorisent la prise de notes plutôt que le recours aux photocopies, tant afin d'améliorer l'orthographe des élèves que de réduire le décrochage scolaire.

Dans les classes Daspa, où, plus qu'ailleurs, tous les cours sont avant tout des cours de français, une certaine souplesse horaire permet de mieux rencontrer les objectifs fixés

L'initiation à la maîtrise de la langue se centre sur l'apprentissage de l'oral préalablement à l'écrit.

Dans les classes d'enseignement différencié, les regroupements s'effectuent en fonction des besoins des élèves et des objectifs fixés en conséquence.

Des heures de remédiation dans différentes matières sont prévues au premier degré.

En 1ère et 2ème années communes, deux heures d'activités complémentaires sont consacrées aux activités littéraires et d'écriture.

En 4ème année de transition, les élèves réalisent pour la fin d'année un travail à orientation explicative, en 5ème année un travail à orientation explicative et critique.

En 6ème Technique de transition, les élèves réalisent un Travail de fin d'études à orientation explicative et critique qu'ils présentent devant un jury et qui fait partie intégrante des épreuves d'évaluation.

En 5ème et 6ème années professionnelles (options « Auxiliaire administratif et d'accueil » et Assistance maintenance PC et réseaux »), les élèves présentent des épreuves de qualification dont la réussite conditionne l'obtention du certificat de qualification dans leur orientation. Dans l'option puériculture, les élèves présentent l'épreuve de qualification en fin de 7ème année.

# 2. Acquisition des compétences propres à chaque étape

Un PIA (plan individuel d'apprentissage) est établi pour chaque élève qui se trouve en année supplémentaire.

Dans l'enseignement différencié des petits groupes peuvent être organisés pour mieux aider les élèves à surmonter leurs lacunes.

Les professeurs travaillent en équipe pour pouvoir coordonner leur action, tant dans le suivi de la progression des élèves que dans l'organisation de l'épreuve du CEB.

En fin de 2ème, une réflexion est menée afin de gérer au mieux l'orientation des élèves.

Au 3ème degré de qualification, des stages sont organisés afin d'amener les élèves à maîtriser les compétences définies par leur profil de formation.

Pour les élèves du degré supérieur, des séances hebdomadaires de remédiation sont organisées avec la collaboration des étudiants de l'ULB dans le cadre du projet « Tutorat ».

#### 3. Education à la citoyenneté

#### Code de vie en commun

Professeurs et éducateurs assurent une éducation aux valeurs humanistes : tolérance active, égalité des femmes et des hommes, ouverture d'esprit, notamment, et ils mettent en œuvre l'éducation au respect de soi et des autres dans la diversité. Dans cette optique toutes et tous veillent à l'application du code de vie en commun.

L'éducation citoyenne commence en effet par un fonctionnement clair et cohérent basé sur des règles connues de tous.

L'éducation citoyenne suppose le respect de soi et des autres, qui passe notamment par le respect des règles scolaires : ponctualité, courtoisie, apport du matériel, étude régulière. La réussite est de la responsabilité de toutes et tous.

### Délégués de classe et conseil de participation

Les délégués de classe sont élus par les élèves et servent de relais entre les élèves et l'équipe éducative. Ils peuvent être amenés à suivre des formations spécifiques avec les délégués éducatifs afin de mieux remplir leur rôle.

# Collaboration avec les parents

Le projet d'établissement est distribué à tous les parents qui sont invités à s'impliquer dans la scolarité de leur enfant à travers un dialogue constructif avec l'équipe éducative et à collaborer à leur niveau à la réussite de l'élève.

Le journal de classe constitue un élément-clé du dialogue entre l'école et la famille, l'élève est donc tenu de le mettre

à jour quotidiennement et de l'avoir toujours en sa possession.

Une réunion de contact avec les parents des élèves des classes de 1ère se tiendra en septembre afin d'établir le contact et de déterminer les attentes mutuelles

#### Rencontres-débats démocratiques

L'école mène des projets visant à expliquer les principes de la démocratie, à s'approprier ses règles et à maîtriser son fonctionnement concret afin que chacun/e prenne conscience de sa place dans la société :

- visites du Parlement, de la Commune, du Palais de Justice, rencontres avec des représentants de la police;
- mise en place d'un projet d'éducation à la courtoisie en collaboration avec la STIB;
- débats avec personnalités de divers horizons (cinéastes, personnalités politiques,...);
- rencontres avec le monde associatif;
- recherche de partenariat avec une autre école, notamment avec une école qui n'est pas en discrimination positive;
- etc.

### 4. Education à la culture et ouverture sur le monde

Dans l'objectif de développer l'autonomie, le sens de la responsabilité et la compréhension interdisciplinaire du monde, des voyages et sorties pédagogiques (visites de musées, d'entreprises, de sites remarquables, ...) sont organisés dans le cadre scolaire.

De nombreux projets culturels et pédagogiques sont initiés au sein de l'établissement et les élèves participent entièrement à leur élaboration.

Chaque sortie donne lieu à une exploitation pédagogique. Ces voyages et sorties pédagogiques ont donc un caractère obligatoire.

Bien entendu, la participation sera toutefois conditionnée par le comportement de l'élève.

Ces sorties donneront lieu à exploitation pédagogique, travaux de synthèse, expositions, articles sur le site Web du Lycée.

### 5. Prévention de la violence et du décrochage scolaire

Tous les membres de l'équipe éducative veillent à la prévention de la violence et du décrochage scolaire sur base d'un dialogue constructif.

Toutefois l'équipe des éducateurs jouent un rôle moteur dans ces actions et constituent véritablement les personnes-ressources, notamment en matière de motivation à la ponctualité et à la régularité.

Le respect du code de vie est le garant du bon déroulement de l'apprentissage quotidien au sein de l'école et, par-là, de la réussite scolaire et de l'émancipation de l'élève.

#### 6. Education à la santé Education sportive

Les élèves apprennent à respecter les règles d'hygiène et de sécurité dans les activités sportives sur base du règlement spécifique à ces activités.

Durant l'année, des tournois de football sont organisés.

### 7. Éducation à une alimentation saine

Initiation à une alimentation saine via, entre autres, l'instauration d'ateliers diététiques, la vente de fruits frais, l'installation d'un distributeur d'eau pour remplacer les sodas.

# 8. Éducation à l'hygiène de vie

L'équipe éducative met l'accent sur l'importance d'une bonne hygiène de vie, dont fait partie l'hygiène corporelle.

Des projets pourront être mis en œuvre dans ce domaine, avec la collaboration du centre PMS. L'équipe d'entretien de l'établissement pourra être invitée à s'y associer.

Un projet de prévention des assuétudes (tabac, cannabis) sera mis sur pied en collaboration avec des spécialistes externes.

# 9. Éducation à la vie affective et sexuelle

Des ateliers d'éducation affective et sexuelle, organisés séparément pour les filles et les garçons, sont régulièrement organisés avec l'aide d'animateurs/trices pour répondre dans un contexte de respect au besoin

d'information des élèves dans ce domaine.

Les élèves du degré inférieur bénéficieront d'une information dispensée par le planning familial « la Famille heureuse ».

# 10. Organisation des stages en entreprise

Lors de l'inscription au 3ème degré professionnel, les élèves reçoivent les informations nécessaires concernant les stages à effectuer.

En section puériculture, les stages sont organisés sous la forme de blocs mensuels tout au long de l'année.

Les élèves qui s'inscrivent dans cette section sont tenus de remettre avant le 30 septembre un certificat de bonne santé ainsi qu'un certificat de bonnes vie et mœurs de type 2.

En sections « Auxiliaire administratif et d'accueil » et «Assistance maintenance PC et réseaux", les stages sont organisés à raison de 4 semaines réparties sur tout le 3ème degré.

#### 11. Utilisation des nouvelles technologies

Apprentissage de l'utilisation critique d'Internet

Les professeurs veillent à développer l'esprit critique chez les élèves dans l'utilisation d'Internet. Celles et ceux qui le souhaitent intègrent l'outil dans leur cours.

Cela permet d'intégrer la prise de notes au cours, l'apprentissage des méthodes de travail, l'éducation aux médias, via l'utilisation des programmes et sites existants. Un guide pratique sera élaboré et distribué aux élèves afin de les aider dans la maîtrise de la lecture du texte et de la lecture de l'image et dans leur utilisation.

#### Entraînement à la recherche de documentation

Il est bon que tous/tes les élèves soient entraînés à la recherche de documentation. Afin de pouvoir rendre cette stratégie opérationnelle, un projet bibliothèque sera élaboré, bibliothèque actualisée, avec logithèque (logiciels éducatifs), livres numériques, etc. Des ordinateurs feront partie de l'équipement de ce local.

# Utilisation des ordinateurs

L'école dispose de locaux d'informatique, destinés à titre principal aux cours d'informatique, de bureautique et de

technologie ; ainsi que 3 locaux voués spécifiquement à la section « Assistance maintenance PC et réseaux ».

Au 3ème étage, les ordinateurs sont reliés à Internet afin de permettre la recherche d'information sur le net. Des ordinateurs seront mis sous peu à disposition des élèves dans la salle d'étude.

Les élèves de 2ème année commune présentent en fin d'année scolaire le « passeport TIC » qui donne lieu à une certification de la Communauté Française.

Utilisation des tableaux interactifs L'école dispose de tableaux interactifs qui permettent une riche exploitation pédagogique.

#### Info

#### Lycee.guy.cudell@ecoles.cfwb.be

Les transports en commun vous emmenant près du lycée sont :

Métro: " Madou " " Botanique "

Bus 59 STIB : Rue BraemtBus 29 STIB : Rue Willems

• Bus 63 STIB :Rue Willems

Bus DE LIJN: 107, 108, 110 Rue Verbist

Départ : PLACE MADOU Bruxelles Suivre Place Madou pendant 30 m Tourner à droite, Suivre Rue Scailquin pendant 240 m Suivre Chaussée De Louvain pendant 140 m Tourner à gauche, Suivre Rue Verbist pendant 140 m Tourner à gauche, Suivre Rue De Liedekerke pendant 80 m.

Lycée Guy Cudell Rue de Liedekerke, 66 1210 Saint-Josse-Ten-Noode Tel 02/220.28.10 Fax 02/220.28.14-02/220.28.13

-----